



APPEL à PROJETS 2014

CONCOURS

organisé par

l'Association de quartier Fleury-Arthelon

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore...

L'Association Fleury-Arthelon, implantée dans le quartier depuis une trentaine d'années et agréée par la préfecture au niveau communal, regroupe une centaine de familles adhérentes.

Deux mots résumant nos actions actuelles :

- **convivialité**, avec des animations de quartier, chaque année, dont la plus connue et la plus populaire est le traditionnel vide-grenier organisé au mois de mai dans la rue d'Arthelon.
- **respect de l'environnement**, avec la publication d'une charte des habitants du quartier, le suivi du projet de la municipalité concernant la Place Henri Brousse (Gare de Meudon Val Fleury) et des projets d'aménagements du quartier (stationnement, circulations automobile et piétonne...).

L'Association Fleury Arthelon se propose, pour la deuxième année, de financer un ou plusieurs projets à caractère solidaire, humanitaire, festif, convivial, environnemental ou concernant la mémoire du quartier.

Le projet proposé doit concerner **le quartier** et être « porté » par une équipe d'habitants du quartier, au nombre minimum de trois. Cet appel à projets est donc destiné à rendre acteurs les habitants du quartier.

Une somme de **3 000 euros** sera répartie en fonction de la qualité des 1 à 3 projets sélectionnés, permettant de financer au plus 50% des dépenses générées par les dits-projets.

La somme allouée pourra évoluer chaque année, en fonction des bénéfices du vide-grenier.

Le règlement du concours ainsi que les **dossiers de candidature** sont disponibles sur le site arthelon.free.fr

Les dossiers de candidature devront être déposés au plus tard le **15 septembre 2014**.

Le jury, composé de membres de l'Association, désignera les gagnants à la fin du mois de novembre 2014 et les résultats seront publiés sur arthelon.free.fr

Un acompte de 30% de la somme allouée sera alors accordé ; le solde sera versé dès que les gagnants auront rendu compte de la réalisation du projet, au plus tard à la fin du mois de novembre 2015.



APPEL A PROJETS 2014

Les candidatures devront être déposées

avant le 15 septembre 2014

au 7 rue d'Arthelon

Titre du Projet :

Thème (solidaire, humanitaire, festif, convivial ou environnemental) :

Objectifs :

Résumé :

- Joignez, sur papier libre, tous les éléments montrant l'intérêt collectif de votre projet et de vos actions
- tout dossier insuffisamment détaillé ne pourra être étudié et retenu par le jury
- l'Association se réserve le droit de modifier le règlement à tout instant



APPEL A PROJETS 2014

Les candidatures devront être déposées
avant le 15 septembre 2014 au 7 rue d'Arthelon

Pour que le jury puisse se faire une opinion de vote projet, vous en décrirez l'organisation, les moyens mis en œuvre, les personnes touchées...

Public concerné :

Organisation de l'équipe et des actions :

Moyens mis en œuvre :

Financement :

Apport attendu de l'Association Fleury-Arthelon :

Apport d'une autre association :

Autres financements (fournir un tableau détaillé des recettes et dépenses prévues) :

Personnes prenant la responsabilité du projet :

(au moins 3 personnes)

1 Notre interlocuteur	Nom :	Prénom :	Date de naissance :
	Adresse :		Courriel :
2	Nom :	Prénom :	Date de naissance :
	Adresse :		Courriel :
3	Nom :	Prénom :	Date de naissance :
	Adresse :		Courriel :
4	Nom :	Prénom :	Date de naissance :
	Adresse :		Courriel :
5	Nom :	Prénom :	Date de naissance :
	Adresse :		Courriel :